Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 40 (2003)
Heft: 1570

Artikel: SuisseEnergie : le prix des économies
Autor: Danesi, Marco
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1021482

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 06.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Le prix des économies

Le programme SuisseEnergie est en sursis. D'abord, rayé de la carte, repêché ensuite à moindres frais, il attend de connaître son sort définitif. Multipliant les emplois et les investissements depuis deux ans, il a pourtant démontré son efficacité.

Le déficit de la Confédération menace l'avenir de SuisseEnergie. Supprimé dans un premier temps, le programme refait surface maintenant mais amputé: son budget ordinaire devrait passer de cinquante-cinq à vingt millions de francs. Son directeur, Hans Luzius Smith, proteste. Moritz Leuenberger dédramatise mais rappelle que la politique énergétique et le développement durable sont inscrits dans la Constitution. Les Chambres trancheront cet automne.

Héritier d'Energie 2000, SuisseEnergie combat le gaspillage des ressources et la pollution, tout en encourageant le développement des énergies renouvelables. Les mesures librement consenties sont la règle, à l'image des taxes anticipées de recyclage du PET (voir encadré ci-contre), des boîtes d'aluminium ou des appareils électriques. Elles jouissent du consensus qui fait souvent défaut aux taxes et interdictions, mal vues aussi bien par les partisans du moins d'Etat que par les défenseurs des couches sociales plus démunies. Les résultats dépassent toute attente, comme la réduction des émissions de CO_2, sept à dix pour cent de moins en 2002.

La coopération et le partenariat entre la Confédération, les cantons et les communes, via les entreprises et les organisations écologiques garantissent la circulation, voire la multiplication, des moyens pour la recherche. En 2002, les cantons, grâce aux treize millions de contributions fédérales, ont généré des programmes pour cinquante-six millions. Ces programmes ont débouché sur des investissements, consacrés à l'innovation et au transfert technologiques, supérieurs à cent septante millions de francs. L'isolation des bâtiments, les piles à combustible, les pompes à chaleur célèbrent tous les jours le génie des laboratoires financés par SuisseEnergie. Et l'Europe s'arrache le savoir-faire développé en Suisse. Le programme Minergie pour les bâtiments s'implante en Autriche et en Allemagne, la pompe à chaleur fait fureur en France, sans parler du biogaz qui séduit le nord du continent.

Bref, SuisseEnergie roule pour l'environnement, l'économie et l'emploi, avec cinq mille nouvelles places à son compteur. Les caisses de l'Etat en profitent aussi puisque soixante millions de TVA ont été encaissés l'année dernière

Une réduction des crédits ou leur suppression pure et simple sonnerait le glas d'un programme en train d'éclore, économe et plutôt efficace. Alors que la consommation d'énergies fossiles et d'électricité ne recule pas, malgré les objectifs fixés par la loi sur le CO_2 et le Protocole de Kyoto ratifié par la Suisse. *md*

www.suisse-energie.ch

Depuis 1996, l'association PET-Recycling suisse perçoit sur toutes les bouteilles de boisson en PET une contribution de recyclage anticipée de cinq centimes par bouteille, réduite à quatre depuis 1999. Cette contribution permet de financer le ramassage, le transport, le nettoyage et le recyclage des bouteilles en PET, ainsi que l'information à ce sujet. Si le taux de recyclage de 75% fixé dans l'ordonnance sur les emballages des boissons n'est pas atteint, comme c'est le cas cette année, la Confédération peut introduire une taxe d'élimination anticipée.

Cités de l'énergie

Le label Cité de l'énergie®, est décerné aux communes et, depuis peu, aux régions qui contribuent concrètement aux objectifs de SuisseEnergie. Le label évalue les politiques d'aménagement du territoire, de constructions communales, d'approvisionnement énergétique, de lutte contre la pollution, des transports et de mobilité, d'information et de conseil à la population.

Les communes détentrices du label sont soumises annuellement à des audits et à des contrôles des résultats, destinés à vérifier la mise en œuvre des mesures prévues. Les normes qui régissent l'attribution du label sont constamment adaptées aux plus récentes acquisitions de la technique et aux nouvelles données de politique énergétique.

A l'automne 2002, septante-cinq villes et communes suisses, dans lesquelles vivent un million et demi de personnes, ont reçu le label Cité de l'énergie. Neuchâtel a été la première ville de Suisse romande à jouir du label en 1995.

Une association indépendante se charge de la gestion du label grâce aux cotisations des communes. Elle fournit une large palette de produits et de prestations: du conseil spécialisé à la comptabilité énergétique, via la diffusion d'information et jusqu'au soutien financier de projets. *md*

www.energiecites.ch